
Présidence : Malte

1461^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL

1. Date : jeudi 15 février 2024 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 10 h 05
Suspension : 13 h 05
Reprise : 15 h 05
Clôture : 16 h 15

2. Présidente : Ambassadrice N. Meli Daudey

Présidente, Fédération de Russie (PC.DEL/141/24)

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : AGRESSION EN COURS DE LA FÉDÉRATION DE
RUSSIE CONTRE L'URKAINE

Présidente, Ukraine (PC.DEL/155/24), Belgique-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, Monaco et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/158/24), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/140/24), Canada (PC.DEL/139/24), Türkiye (PC.DEL/161/24 OSCE+), Royaume-Uni

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

a) *Déraillement des accords de Minsk par le régime de Kiev et l'alliance occidentale : ramifications et leçons pour l'OSCE* : Fédération de Russie (PC.DEL/143/24), Suisse (PC.DEL/157/24 OSCE+), France (également au nom de l'Allemagne) (PC.DEL/145/24 OSCE+), Ukraine, Lettonie, Belgique-Union européenne, Lituanie, Secrétaire générale, Présidente

- b) *Développements récents au Kosovo-Metohija* : Serbie (PC.DEL/171/24 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/144/24)
- c) *Développements récents au Kosovo* : Belgique-Union européenne (la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/159/24), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/146/24), Albanie (PC.DEL/154/24 OSCE+), Türkiye (PC.DEL/163/24 OSCE+), Royaume-Uni (PC.DEL/148/24 OSCE+), Suisse (PC.DEL/156/24 OSCE+), Japon (partenaire pour la coopération) (PC.DEL/165/24), Président
- d) *Provocation et recours à la force par l'Azerbaïdjan contre l'Arménie* : Arménie
- e) *Attaque armée menée contre l'Azerbaïdjan par les forces armées arméniennes le 12 février 2024* : Azerbaïdjan (PC.DEL/169/24 OSCE+), Turquie (PC.DEL/162/24 OSCE+)
- f) *Violations du cessez-le-feu le long de la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan* : États-Unis d'Amérique (PC.DEL/150/24), Royaume-Uni, France (PC.DEL/149/24 OSCE+), Président, Azerbaïdjan (PC.DEL/168/24 OSCE+), Arménie

Point 3 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE**

Participation du Président en exercice de l'OSCE, S. E. M. I. Borg, à la Conférence de Munich sur la sécurité, le 16 février 2024 : Présidente

Point 4 de l'ordre du jour : **RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE**

- a) *Visite effectuée par la Secrétaire générale à Malte les 7 et 8 février 2024* : Secrétaire générale (SEC.GAL/10/24 OSCE+)
- b) *Participation de la Secrétaire générale à l'initiative de l'OSCE Les jeunes femmes pour la paix : Programme d'autonomisation des jeunes femmes d'Asie centrale, qui se déroule du 13 au 29 février 2024* : Secrétaire générale (SEC.GAL/10/24 OSCE+)
- c) *Visite que la Représentante spéciale et Coordinatrice de l'OSCE pour la lutte contre la traite des êtres humains a effectuée en Roumanie et en Bosnie-Herzégovine* : Secrétaire générale (SEC.GAL/10/24 OSCE+)
- d) *Point fait sur la sécurité et la santé au travail à l'OSCE* : Secrétaire générale (SEC.GAL/10/24 OSCE+)
- e) *Reprise des travaux du Groupe consultatif sur la gestion et les finances* : Secrétaire générale (SEC.GAL/10/24 OSCE+)

- f) *Participation de la Secrétaire générale à la Conférence de Munich sur la sécurité, qui se tiendra du 16 au 18 février 2024* : Secrétaire générale (SEC.GAL/10/24 OSCE+)

Point 5 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Adieux au Représentant permanent du Saint-Siège à l'OSCE, monseigneur J. Urbańczyk* : Présidente, doyenne du Conseil permanent (Liechtenstein), Saint-Siège
- b) *Élection présidentielle anticipée tenue en Azerbaïdjan le 7 février 2024* : Azerbaïdjan (PC.DEL/167/24 OSCE+) (PC.DEL/170/24 OSCE+), Ouzbékistan, Kirghizstan, Fédération de Russie (PC.DEL/151/24), Royaume-Uni, Biélorussie (PC.DEL/153/24 OSCE+), Turkménistan, Türkiye (PC.DEL/164/24 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/152/24), Kazakhstan, Géorgie, Belgique Union européenne, Tadjikistan, Arménie
- c) *Élection présidentielle prévue en Slovaquie le 23 mars 2024* : Slovaquie

4. Prochaine séance :

Vendredi 23 février 2024, dans la Ratsaal et par visioconférence